

# La pratique des langues dans les entreprises

## en Belgique

En Belgique, chaque communauté possède sa langue respective, et chacune d'entre elles est reconnue comme langue nationale.

Le néerlandais est pratiqué dans la Communauté flamande (Flandre), le français dans la Communauté française (Wallonie), et enfin l'allemand dans la Communauté germanophone (Est de la Wallonie).

À Bruxelles, capitale de la Flandre faisant partie de la Communauté française, deux langues sont utilisées : le français et le néerlandais.



### Quelle langue pour votre contrat de travail ?

L'usage des langues employées dans les relations sociales est réglementé en Belgique. Les relations sociales comprennent aussi bien les contacts oraux qu'écrits, individuels que collectifs entre employeurs et travailleurs, qui ont un rapport direct ou indirect avec l'activité professionnelle.



- **Région de langue néerlandaise**

Pour les relations sociales entre employeurs et travailleurs, ainsi que pour les actes et documents prescrits par la loi ou les règlements, **le néerlandais** doit être utilisé lorsque l'employeur a son siège d'exploitation dans la région de langue néerlandaise (Décret de la Communauté flamande du 19 juillet 1973 sur l'emploi des langues).

- **Région de langue française**

En ce qui concerne les employeurs qui ont leur siège d'exploitation dans la région de langue française, c'est **le français** qui doit être utilisé pour les relations sociales et pour les actes et documents. Il est possible d'utiliser aussi une traduction dans une autre langue que les parties ont elles-mêmes choisie (Décret linguistique de la Communauté française du 30 juin 1982).

►► *Dans les régions de langue française et de langue néerlandaise, l'acte ou le document sera nul s'il ne respecte pas les principes énoncés précédemment.*

- **Région de Bruxelles-Capitale**

Les entreprises qui sont établies dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale doivent rédiger les documents **en néerlandais pour le personnel néerlandophone et en français pour le personnel francophone** (Décret du 19 juillet 1973 du Conseil culturel de la Communauté néerlandaise).

- **Région de langue allemande**

Les employeurs qui ont leur siège d'exploitation dans la région de langue allemande doivent utiliser **l'allemand** pour les actes et documents destinés à leur personnel (Loi coordonnée du 18 juillet 1966).

# Quelles langues pour quels secteurs d'activité ?

## WALLONIE

Les petites et moyennes entreprises constituent le tissu économique de la Wallonie. Les entreprises de renommée internationale sont peu nombreuses sur cette partie du territoire mais fournissent néanmoins de nombreux emplois (groupe pharmaceutique Glaxosmithkline Biologicals à Wavre, groupe sidérurgique ArcelorMittal à Liège, par exemple).

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

**COMMERCE** (Groupe Louis Delhaize à Charleroi, société de distribution), **SERVICES AUX ENTREPRISES** (Groupe Laurenty à Liège, service d'entretien et de nettoyage), **TRANSPORT** (TNT Express à Liège), **ALIMENTATION** (Brasserie InBev à Jupille et Louvain), **ACTIVITÉ FINANCIÈRE** (banques ING Belgique et Belfius).

## BRUXELLES-CAPITALE

La région de Bruxelles-Capitale est le premier bassin d'emploi du pays.

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

**ASSURANCES** (AG Insurance), **SERVICES AUX ENTREPRISES**, **INDUSTRIE AUTOMOBILE** (Toyota Motor Europe), **INSTITUTIONS INTERNATIONALES** (Commission européenne), **ACTIVITÉ FINANCIÈRE** (ING Belgique).

## FLANDRE

La langue officielle de la Flandre est le néerlandais. De nombreuses entreprises locales et étrangères y sont installées, ainsi que de nombreux sièges internationaux. Le multilinguisme des Flamands est reconnu au niveau international : une grande partie de la population parle au moins deux langues (français et anglais), en plus de la langue maternelle, le néerlandais.

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

**CHIMIE, BIOTECHNOLOGIES, INDUSTRIE AUTOMOBILE** (Volvo, Van Hool), **LOGISTIQUE** (plateforme logistique de Zeebrugge), **TRANSPORT** (port maritime d'Anvers), **ALIMENTATION, TIC, AÉROSPATIALE** (Spacebel).

## LANGUES DEMANDÉES

La France, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les trois premiers clients de la Wallonie à l'exportation. En plus du **français**, de nombreuses entreprises utilisent deux, voire trois langues. **L'anglais** est la langue la plus recherchée, suivie par **le néerlandais** (première langue utilisée dans les entreprises de petite taille et dans le secteur de la construction) et **l'allemand**. **L'espagnol** et **l'italien** viennent loin derrière.

### TYPES DE POSTES

Représentants commerciaux, chefs de projets, web programmeurs, employés administratifs.

### PROFILS RECHERCHÉS

Des personnes bilingues, capables de prendre la parole dans l'autre langue, de rédiger une note pour la maison-mère, ou de faire une présentation Power Point.

## LANGUES DEMANDÉES

**Français et néerlandais.** À Bruxelles, sur 5 offres d'emploi, 4 demandent la connaissance du néerlandais.

### TYPES DE POSTES

Commerciaux, chargés de clientèle, cadres, chargés de projets, assistants administratifs, réceptionnistes, techniciens et spécialistes, intermédiaires financiers, immobilier, services aux entreprises.

### PROFILS RECHERCHÉS

De nombreux emplois à qualification élevée sont ouverts aux étrangers multilingues (français, néerlandais, anglais et parfois allemands).

## LANGUES DEMANDÉES

**Français et anglais.** Une connaissance minimale du néerlandais est indispensable pour candidater en Flandre.

### TYPES DE POSTES

Gérants de filiales, électrotechniciens, délégués pharmaceutiques, ingénieurs informatique industrielle, délégués commerciaux, commerciaux transport international.

### PROFILS RECHERCHÉS

Des candidats multilingues, flexibles et possédant un haut niveau de formation.

## Où apprendre ? Où se perfectionner ?

### ● Cours de langues dispensés en Lorraine<sup>(\*)</sup>

Divers organismes (privés ou publics) mettent en place des cours de langues à l'intention d'un public varié (salarié, demandeur d'emploi, étudiant, ...).

Les demandeurs d'emploi peuvent se voir prendre en charge le **coût de l'enseignement d'une langue** (variant **entre 200 et 600 €**) par Pôle emploi ([www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)).

Plateforme d'évaluation linguistique de  
**Pôle emploi**  
[www.pe-testlangues.fr](http://www.pe-testlangues.fr)

*Elle permet à chaque candidat demandeur d'emploi de se soumettre à un test linguistique. Un code d'accès doit vous être fourni par votre conseiller Pôle emploi.*

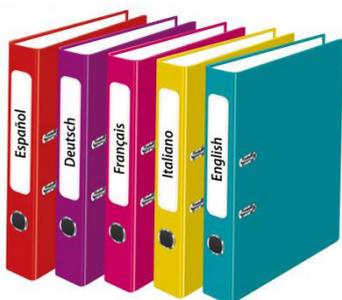
#### Région Grand Est

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine  
Plateforme Performance Emploi  
<https://formation-orientation.grandest.fr>

*La plateforme met à disposition une base de données sur les formations, notamment linguistiques, à l'attention des salariés et demandeurs d'emploi dans le Grand Est. Des aides financières peuvent être apportées en fonction des situations : salariés en contrat de sécurisation professionnelle, compte personnel de formation, Pôle emploi, ...*

Réseau des **Greta de Lorraine**  
[www.greta-lorraine.fr](http://www.greta-lorraine.fr)

*Les différents centres **Greta** en Lorraine organisent des cours d'initiation et de perfectionnement en anglais, allemand, espagnol ou italien.*



#### Université de Lorraine

**Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP)**  
Facultés des Sciences  
54600 Villers-lès-Nancy  
Tél. 03 72 74 03 60

**Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP)**  
Campus Lettres et Sciences Humaines  
Maison de l'Étudiant  
54000 Nancy  
Tél. 03 72 74 03 61

**Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP)**  
57000 Metz  
Tél. 03 72 74 03 62

[formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr](mailto:formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr)  
[www.fc.univ-lorraine.fr](http://www.fc.univ-lorraine.fr)

*Le Service Formation Continue de l'**Université de Lorraine** propose des cours de langues pour différents publics (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, ...) dans plusieurs langues (anglais, allemand, néerlandais, ...), en présentiel ou en e-learning. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter les différents centres.*

#### CCI Formation

5, Rue Jean-Antoine Chaptal  
57070 Metz  
[www.cciformation.org](http://www.cciformation.org)

*L'apprentissage des langues se déroule sous forme de cours collectifs (anglais, allemand, espagnol, italien, luxembourgeois) ou sur mesure en fonction des besoins de chacun.*

<sup>(\*)</sup>Liste non exhaustive

## ● Cours de langues dispensés en Wallonie et dans la région de Bruxelles-Capitale

Des organismes privés ou publics organisent des cours de langues pour demandeurs d'emploi et salariés.

Service public wallon de l'emploi  
et de la formation

**Forem**

[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

*Formations pour débutants ou avancés en  
anglais, néerlandais ou allemand,  
pour les demandeurs d'emploi  
inscrits au Forem.*

**Réseau Actiris**

Avenue de l'Astronomie, 14

B- 1210 Bruxelles

Tél. 02 505 11 97

<http://www.actiris.be> - [espacelangues@actiris.be](mailto:espacelangues@actiris.be)

*Formations en langue pour les demandeurs  
d'emploi domiciliés à Bruxelles.  
Cours de langue en néerlandais,  
français ou anglais.  
Prise en charge à 100 % par Actiris.*

**Institut Wallon de Formation  
en Alternance des Petites et Moyennes  
Entreprises (IFAPME)**

[www.ifapme.be](http://www.ifapme.be)

*L'Institut est compétent pour la formation  
continue dans les PME en Wallonie.  
Les différents centres en Wallonie dispensent  
des formations pour salariés ou entreprises  
en soirée, en week-end ou le samedi.  
Offre dans 11 langues.  
Prix : compter environ 550 € pour 42 heures.*

Plateforme d'auto-apprentissage des  
langues **Wallangues**

[www.wallangues.be](http://www.wallangues.be)

*Apprentissage gratuit en ligne.  
Tests de langues en ligne.  
Réservé aux personnes résidant en Wallonie.*

## Les cours de langues pour salariés en Belgique

Les salariés exerçant en Belgique ont la possibilité de progresser en langues par le biais de la formation continue.

### ● Le congé-éducation

La législation belge a prévu un droit au congé-éducation payé pour les salariés du secteur privé. Il permet aux travailleurs de s'absenter de leur travail pendant un certain nombre d'heures pour suivre une formation. Les frais d'inscription ne sont pas pris en charge, mais le salarié continue à percevoir sa rémunération pendant son absence. Le plafond annuel est de 100 heures par an pour les formations en langue.

### ● L'enseignement de promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale organise de nombreux cours de langues à tous niveaux (secondaire au supérieur) en soirée ou le week-end pour les personnes n'étant plus soumises à l'obligation scolaire. Les instituts d'enseignement de promotion sociale sont implantés dans de nombreuses villes en Wallonie. Tarifs très bas (25 € de droits d'inscription + 0,22 à 0,36 € par période de cours).

Renseignements : 02 / 690 87 24 - [eps@cfwb.be](mailto:eps@cfwb.be)

L'annuaire des écoles d'enseignement de promotion sociale est consultable sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

## ● Les chèques-formation

Tout travailleur lié par un contrat de travail auprès d'une petite ou moyenne entreprise peut se former via le dispositif de chèque-formation. L'organisme doit être agréé par la Région wallonne (on compte principalement l'IFAPME). Un chèque a une valeur faciale de 30 € et finance 1 heure de formation. L'employeur paye 15 € et la Région wallonne 15 €.

Les formations suivies se déroulent pendant la journée normale de travail. Un maximum de 10 heures de formation en langues peuvent être comptabilisées par travailleur/jour.

<http://emploi.wallonie.be>

## ● Les chèques langue en Région Wallonie-Bruxelles

Le dispositif Chèque-Formation Langues est complémentaire au dispositif Chèque-Formation normal. Les chèques "Langues", également destinés aux PME et aux indépendants, permettent aux travailleurs wallons d'approfondir leurs connaissances en langues.

<http://emploi.wallonie.be>



## Les certifications en langue : à quoi servent-elles ?

Les certifications en langue vous permettent d'attester de vos compétences linguistiques face à un employeur. Les attestations délivrées correspondent à l'un des 5 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (A2 pour les débutants à C1 pour les plus confirmés). Ces examens, dont le coût d'inscription oscille entre 50 et 200 €, constituent un réel atout lors d'un recrutement. Ils peuvent se préparer dans les centres de formation publics et privés.

### ▶ DCL (*Diplôme de Compétences en Langues*) en France

Le diplôme national professionnel est accessible à tout adulte, quelle que soit sa situation. Le certificat concerne 13 langues et valide 5 domaines de compétences. Il est assorti de la mention de l'un des 5 niveaux du Cadre européen de référence pour les langues (A2 à C1). La préparation aux épreuves s'effectue dans les espaces-langues des GRETA ou dans les centres de formation des universités et des chambres de commerce et d'industrie.

➔ Informations et inscriptions sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [www.education.gouv.fr/dcl](http://www.education.gouv.fr/dcl)

Le DCL est éligible au Plan de développement des compétences, Compte personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP) et PRO-A.

≡ dcl

### ▶ Anglais

**TOEFL** (Test Of English as a Foreign Language) : test standardisé d'anglais. Attestation valable 2 ans.

➔ Pour davantage d'informations sur le TOEFL et le TOEIC, consultez le site [www.ets.org](http://www.ets.org)

**TOEIC** (Test Of English for International Communication) : test de connaissance d'anglais à l'oral et à l'écrit. Attestation valable 2 ans.

   
**TOEIC** **TOEFL**

## ● Préparation des certifications en Belgique



### ANGLAIS

**FCE** (Cambridge English First)  
**CAE** (Cambridge English Advanced)  
**CPE** (Cambridge English Proficiency)



### NÉERLANDAIS

**CNaVT** (Certificat Nederlands als Ureemde Taal)



### FRANÇAIS

**TeF** (Test d'évaluation de Français)



➔ **CLL Language Centres**  
Avenue de Kraainem, 61  
B- 1200 Woluwe-Saint-Lambert  
Tél. 0 800 21 332 (de Belgique)  
<https://www.cll.be>

Centres CLL à Bruxelles, Louvain-La-Neuve, Namur et Liège.

*Formations éligibles au Chèque Langues Actiris ([cll.be/actiris](http://cll.be/actiris)) et aux chèques formation pour PME et indépendants.*



### ANGLAIS

**English Academy Certificate**

➔ **English Academy**  
Rue Louis Hap, 156  
B- 1040 Bruxelles  
Tél. 02/734 8073  
[www.englishacademy](http://www.englishacademy)

*Formations éligibles au chèque langues (Actiris). Aides financières (chèques formation) pour les PME installées en Région de Bruxelles-Capitale.*



**FRONTALIERS GRAND EST**  
World Trade Center  
Tour B - 2, Rue Augustin Fresnel  
57070 METZ-Technopôle  
Tél. 03 87 20 40 91  
[contact@frontaliers-grandest.eu](mailto:contact@frontaliers-grandest.eu)  
[www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)

Document réalisé avec le soutien financier de :



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI.